

GET Services

# Plan de continuité d'activité



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## Quels sont les risques de transmission du Covid-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminé :

Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection. Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées.

Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures à quelques jours.

Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## A propos

Ce document décline les modalités de mise en œuvre du protocole de déconfinement pour les salariés de GET Services.

La démarche doit nous conduire :

À éviter les risques d'exposition au virus ;

À évaluer les risques qui ne peuvent être évités ;

À privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle

Afin de s'assurer de la bonne compréhension de ces modalités, GET Services va réaliser sous forme de Questions /Réponses des évaluations dans un premier temps puis organiser des formations internes dans un deuxième temps.

Ces tâches seront pilotées par notre responsable des Ressources Humaines (coordonnées en annexe)



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## Mesures organisationnelles

Lorsque la présence sur les lieux de travail est nécessaire, le séquençage des activités et la mise en place d'horaires décalés facilitent **le respect des règles de distanciation physique** en limitant l'affluence et la concentration des salariés et éventuels tiers (clients, prestataires...).

La gestion des flux doit permettre de limiter le nombre de personnes simultanément présentes dans un même espace afin de **respecter la jauge maximale d'une personne pour 4m<sup>2</sup>**.

Ce n'est que lorsque l'ensemble de ces précautions n'est pas suffisant pour garantir la protection de la santé et sécurité des personnes qu'elles doivent être **complétées par des mesures de protection individuelle**, telles que le port du masque.



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## Les bons réflexes

**Se laver régulièrement les mains** à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique (SHA) ; se sécher les mains avec du papier/tissu à usage à usage unique ;

**Éviter de se toucher le visage** en particulier le nez et la bouche ;

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt ;

**Tousser et éternuer dans son coude** ou dans un mouchoir en papier jetable ;

**Respecter les mesures de distanciation physique :**

ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ; — distance physique d'au moins 1 mètre.

**Aérer toutes les 3 heures** pendant quinze minutes les pièces fermées ;

**Nettoyer régulièrement les objets manipulés** et les surfaces touchées.



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## Préparation

### En début de journée de travail :

Fournir les documents obligatoires, en particulier le justificatif de déplacement professionnel

Ce document est valable pour tous les déplacements professionnels et notamment les trajets entre le domicile des personnes chez qui le salarié intervient

Mettre à disposition le matériel nécessaire dont, en fonction de l'activité, les équipements de protection individuelle (blouses à usage unique, masques à usage unique, gants, etc.)

Prévoir un protocole d'intervention pour les hypothèses où l'intervenant est confronté en arrivant sur place à une situation particulière (cas possible de COVID-19, etc.) :

- numéro de téléphone de la personne à joindre
- conduite à tenir
- équipement à utiliser

Le salarié doit éviter les transports en commun et privilégier la voiture, le vélo ou la marche dans la mesure du possible en maintenant une distance d'au moins 1 m. avec les autres personnes

Fournir des lingettes ménagères ou désinfectantes, du gel hydro alcoolique, des sacs-poubelle, du papier essuie-tout, une bouteille d'eau facilement identifiable, voire des en-cas en sachets

Donner des consignes :

nettoyage du téléphone portable (ex. : avec une lingette ménagère), etc.



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## Réalisation

### En arrivant au domicile des bénéficiaires et autant que possible :

- S'il s'agit d'un appartement, téléphonez pour faire ouvrir la porte de l'immeuble afin d'éviter de toucher les boutons de la sonnette
- Evitez au maximum de toucher les surfaces dans les parties communes (rampes d'escalier, boutons...) et lavez-vous les mains en cas de suspicion

Déposez vos affaires (manteau, écharpe, sac à main) dans un endroit où le risque infectieux lié au COVID-19 est limité (ex. : votre véhicule, dans le domicile mais emballé dans un sac que vous aurez apporté). Evitez de les poser sur une table, un lit, un canapé ou au sol

Portez un masque chirurgical, une blouse à usage unique ou à défaut, gardez les avant-bras dégagés et nettoyez-les autant que possible en même temps que les mains (ne pas réutiliser ni repositionner un masque à usage unique ; se laver les mains après avoir enlevé le masque)

Pour évaluer le risque plus finement, demandez des nouvelles de sa santé au bénéficiaire, écoutez notamment s'il a de la toux. S'il présente des symptômes du COVID -19, demandez-lui de porter un masque chirurgical. En cas de doute sur la conduite à tenir, contactez votre employeur.

Lavez-vous soigneusement les mains après chaque suspicion de contamination et renouvelez aussi souvent que nécessaire et après chaque contact avec un objet ou une surface potentiellement contaminés avec de l'eau et du savon ; essuyez vos mains avec des papiers à usage unique de préférence ; en l'absence de point d'eau utiliser un gel hydro alcoolique

Nettoyer les surfaces de contact (table, chaise, poignées, télécommande, etc.). Les produits de nettoyage habituels peuvent être utilisés

Lavez-vous les mains avant et après l'intervention auprès du bénéficiaire et, le cas échéant, après avoir enlevé le masque



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

Limitez les contacts physiques rapprochés et restez autant que possible à plus d'1 m. des autres personnes éventuellement présentes au domicile (pas de bises, ne pas serrer les mains, etc.)

### **A la fin de l'intervention,**

Retirez les équipements de protection individuelle utilisés (blouse, masque, gants, etc.) en évitant les contacts avec les parties extérieures exposées et les déposer dans un sac poubelle dédié. Le fermer aussitôt et déposer aux ordures ménagères

Lavez-vous les mains après le retrait du masque et de la blouse, et avant de reprendre votre véhicule ou les transports en commun

En cas d'intervention dans un domicile d'un patient confirmé à COVID-19, référez-vous à l'avis du Haut Conseil de la santé publique relatif au traitement du linge, au nettoyage d'un logement ou de la chambre d'hospitalisation d'un patient confirmé à SARS-CoV-2 et à la protection des personnels du 18 février 2020.

### **A la fin de journée de travail :**

Nettoyez votre téléphone portable à l'aide d'une lingette ménagère

En cas de déplacement en véhicule, lavez les principaux éléments manipulés (le volant, le levier de vitesse, les poignées, etc) à l'aide de lingettes ménagères

Aussitôt arrivé à votre domicile personnel, lavez vos vêtements. Manteaux, écharpes, bonnets, pulls en laine... doivent être déposés dans un espace à part de votre autre linge.





6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

## Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19

Dans le contexte actuel, toute personne ayant de la fièvre et/ou de la toux/une difficulté respiratoire/à parler ou à avaler/perte du goût et de l'odorat est susceptible d'être atteinte par le Covid-19

La base de la prise en charge repose sur :

- l'isolement
- la protection
- la recherche de signes de détresse

Le service de santé au travail est impliqué lors de l'urgence et la gestion de suspicion de COVID-19

### Les étapes de la prise en charge

**1)** Isolez la personne en la guidant si possible vers un local dédié et en appliquant immédiatement les gestes barrière (gardez une distance raisonnable avec elle et faites-lui mettre un masque, chirurgical si disponible)

Pour ce faire, mobilisez un sauveteur secouriste du travail formé au risque COVID ou le référent COVID ou le professionnel de santé dédié de l'établissement s'il existe.

Fournissez-lui un masque avant son intervention

Demandez à la personne de se mettre dans la position où elle est le mieux, en évitant qu'elle ou que quelqu'un d'autre puisse se blesser avant l'arrivée des secours

2) En l'absence de signe de détresse, demandez à la personne de contacter son médecin traitant, ou tout autre médecin, puis organisez son retour à domicile, selon l'avis médical.

Le transport de la personne qui présente des symptômes de COVID-19 sans signes de gravité s'effectuera :

- avec masque
- de préférence avec le véhicule personnel
- en excluant les transports en commun

3) En cas de signe de détresse (difficulté à terminer ses phrases sans pause et difficulté orale, personne bleue, perte de connaissance – somnolence – confusion). Appelez le SAMU - composer le 15 (en étant suffisamment proche de la victime afin de permettre au médecin de lui parler éventuellement)

- présentez-vous
- présentez en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes)
- donnez le téléphone sur lequel vous êtes joignable —précisez la localisation précise et les moyens d'accès

L'assistant de régulation vous passera le médecin et vous donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer)

Demandez ce qu'il faut faire en attendant et ne raccrocher que lorsqu'on vous le dit

Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15 :

envoyez quelqu'un accueillir les secours

restez à proximité non immédiate de la personne pour la surveiller, le temps que les secours arrivent

en cas d'éléments nouveaux importants, rappelez le Samu 15 →→ Ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation

Ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation

4) Après la prise en charge de la personne, prévenez le service de santé au travail et suivre ses consignes, y compris pour l'hygiène du poste de travail et le suivi des salariés puis informez le supérieur hiérarchique

5) Si le cas COVID est confirmé, organisez en lien avec le service de santé au travail les mesures à mettre en œuvre : balisage, identification des contacts, mise en quatorzaine des contacts )



6 allée du 6 juin 1944 – 91410 Dourdan

Tel +33(0)1 78 83 66 62

Email : [contact@get-services.fr](mailto:contact@get-services.fr)

Personnes à contacter :

. Mme MAUGER (référente Covid 19)

. Mme DALLIER

Tel : 01 78 83 66 62 (lundi au vendredi : 9h-12h30 14h-18h)

N° d'astreinte en cas d'urgence en dehors des créneaux horaires cités ci-dessus : 06 30 05 86 23